

0

JOURNAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CONSTANTINOPLE

Vient para servir au public des renseignements concernant
le commerce, l'industrie, l'agriculture, les finances, les travaux publics et autres d'intérêt général.
Le Journal paraît chaque samedi au matin et se vend avec une partie réservée aux annonces et marchés.

21^e Année

SAMEDI, 29 MAI 1909

N° 1273

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque année.

A Constantinople et en Turquie: Trois francs et cinquante centimes par an. Six francs et cinquante centimes par an.
A l'étranger: Trois francs et cinquante centimes par an. Six francs et cinquante centimes par an.
Pour les provinces et l'Empire Ottoman: Trois francs et cinquante centimes par an. Six francs et cinquante centimes par an.

PREZ DU MEMBRE DU JOURNAL AVEC PARTIE RESERVEE AUX ANNONCES ET MARCHES:

Trois francs et cinquante centimes Partout
Six francs et cinquante centimes A l'étranger



Pour abonnements, annonces, etc., s'adresser à Constantinople, à la Rédaction générale de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, 21, rue de la Paix, aux N° 11 et 13, dans les provinces de l'Empire aux Chambres de Commerce.

Inscriptions

En 1909 et en 1910, au même temps.
Prix de 10 francs et 10 francs.

En 1911 et en 1912, au même temps.
Prix de 10 francs et 10 francs.

Pour les inscriptions, s'adresser au directeur général de la Chambre de Commerce.

COMPOSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE DE CONSTANTINOPLE

Président C. S. Nasser Bey
Vice-Président M. Sencer A. Bey
Conseillers Bassi Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Sencer Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)

MEMBRES

MM. Annonces Nasser Bey
Associés Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Sencer Nasser Bey
Associés Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Sencer Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Associés Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Sencer Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)

MM. Annonces Nasser Bey
Associés Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Sencer Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Associés Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Sencer Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Associés Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Sencer Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Associés Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)
Sencer Nasser Bey (de la section Commerce et Industrie)

IMPRIMERIE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Gelata, Melmed Ali Paşa sokağı, N° 19, par la direction de la Chambre de Commerce



CHEMIN DE FER OTTOMAN D'ANATOLIE

Itinéraire des trains, à partir de samedi, 1^{er} mai n. s. 1909

Ligne de Hâfız Paşa à Eski-Chéhir - Ligne d'Eski-Chéhir à Hâfız Paşa

ALLER		RETOUR	
STATIONS	Train N. 102 Matière Heure	STATIONS	Train N. 103 Matière Heure
Pont Karakoy	dep 11 - 02 1/2	Eski-Chéhir	arr 10 30
Hâfız-Paşa	dep 11 20 1/2	Eski-Chéhir	arr 10 14
	11 40	Eski-Chéhir	arr 10 40
	12 00	Borçuk	arr 10 54
	12 20	Karakoy	arr 11 02
	12 40		arr 11 20
Yozgat	dep 1 30 1/2	Borçuk	arr 11 11
Göğüş	dep 2 - 00 1/2	Yozgat	arr 2 - 00
Değirmentepe	dep 2 - 20 1/2	Karakoy	arr 2 - 08
Yarbağliç	dep 2 - 40 1/2	Mihaliç	arr 2 - 16
Hatay	dep 3 - 10 1/2	Ak-Hisar	arr 2 - 40
Yazmaçlı	dep 3 - 40 1/2	Genç	arr 3 - 4
Tatavla-Tschelik	dep 4 - 10 1/2	Bahçe	arr 4 - 10
Görseli	dep 4 - 20 1/2	Sahsulu	arr 4 - 20
	4 40 1/2	Borçuk-Tschelik	arr 4 - 20
	5 00 1/2	Genç	arr 4 - 20
Borçuk-Tschelik	dep 5 - 20 1/2	Genç	arr 5 - 20
Sahsulu	dep 5 - 40 1/2	Borçuk	arr 5 - 40
Bahçe	dep 6 - 00 1/2	Genç	arr 6 - 00
Genç	dep 6 - 20 1/2	Hatay	arr 6 - 20
Ak-Hisar	dep 6 - 40 1/2	Yarbağliç	arr 6 - 40
Mihaliç	dep 7 - 00 1/2	Tatavla	arr 7 - 00
Lefke	dep 7 - 20 1/2	Değirmentepe	arr 7 - 20
Yozgat	dep 7 - 40 1/2	Göğüş	arr 7 - 40
	8 00 1/2	Hâfız Paşa	arr 8 00
	8 20 1/2	Pont Karakoy	arr 8 10
	8 40 1/2		arr 8 20
	9 00 1/2		arr 8 40
	9 20 1/2		arr 9 00
	9 40 1/2		arr 9 20
	10 00 1/2		arr 10 00
	10 20 1/2		arr 10 20
	10 40 1/2		arr 10 40
	11 00 1/2		arr 11 00
	11 20 1/2		arr 11 20
	11 40 1/2		arr 11 40

Ligne d'Eski-Chéhir à Konia

ALLER		RETOUR	
STATIONS	Train N. 101 Matière Heure	STATIONS	Train N. 102 Matière Heure
Eski-Chéhir	dep 10 30	Konia	arr 10 30
Keskintepe-Konak	dep 10 30	Pomrak-Bahçe	arr 10 30
Schönlund-Pomrak	dep 10 30	Sahsulu	arr 10 30
Alypaşin	dep 10 30	Kadik-Han	arr 10 30
Tschekirler	dep 10 30	Iğlidere	arr 10 30
Değerli	dep 10 30	Tchavouschli-Koy	arr 10 30
Bahçe	dep 10 30	Ak-Hisar	arr 10 30
Hacımah	dep 10 30	Genç	arr 10 30
Göğüş-Hatay	dep 10 30	Eski-Chéhir	arr 10 30
Genç	dep 10 30	Yozgat	arr 10 30
Alton-Karakoy	dep 10 30	Schönlund	arr 10 30
Borçuk-Tschelik	dep 10 30	Borçuk	arr 10 30
Tchekirler	dep 10 30	Tchekirler	arr 10 30
Idak-Hisari	dep 10 30	Alton-Karakoy	arr 10 30
Yozgat	dep 10 30	Göğüş-Hatay	arr 10 30
Ak-Chéhir	dep 10 30	Hacımah	arr 10 30
Alton-Koy	dep 10 30	Bahçe	arr 10 30
Tchavouschli-Koy	dep 10 30	Değerli	arr 10 30
Iğlidere	dep 10 30	Kadik-Han	arr 10 30
Kadik-Han	dep 10 30	Sahsulu	arr 10 30
Pomrak-Bahçe	dep 10 30	Genç	arr 10 30
Konia	arr 10 30	Eski-Chéhir	arr 10 30

Ligne d'Eski-Chéhir à Angora

ALLER		RETOUR	
STATIONS	Train N. 104 Matière Heure	STATIONS	Train N. 105 Matière Heure
Eski-Chéhir	dep 11 - 00	Angora	arr 11 - 00
Agla-Bazar	dep 11 - 20	Yozgat-Koy	arr 11 - 40
Agla-Bazar	dep 11 - 40	Yozgat	arr 11 - 50
Borçuk-Ak-Hisar	dep 12 - 00	Borçuk-Ak-Hisar	arr 12 - 00
Genç	dep 12 - 20	Genç	arr 12 - 20
Sahsulu	dep 12 - 40	Hatay	arr 12 - 40
Borçuk-Ak-Hisar	dep 1 - 00	Borçuk-Ak-Hisar	arr 1 - 00
Yozgat-Koy	dep 1 - 20	Yozgat	arr 1 - 20
Angora	arr 1 - 40	Eski-Chéhir	arr 1 - 40

Embranchement : Alypaşin-Katalia

ALLER		RETOUR	
STATIONS	Train N. 106 Matière Heure	STATIONS	Train N. 107 Matière Heure
Alypaşin	dep 11 - 00	Katalia	arr 11 - 00
Katalia	arr 11 - 00	Alypaşin	arr 11 - 00

Embranchement : Hamidli-Ada-Bazar

ALLER		RETOUR	
STATIONS	Train N. 108 Matière Heure	STATIONS	Train N. 109 Matière Heure
Hamidli	dep 11 - 00	Ada-Bazar	arr 11 - 00
Ada-Bazar	arr 11 - 00	Hamidli	arr 11 - 00

Remarque - Il n'est pas admis d'embranchement direct pour le Pont de Karakoy, des voyageurs provenant des stations inférieures que celles de la Hâfız Paşa.

SOCIÉTÉ OTTOMANE DU CHEMIN DE FER DE BAGDAD

ITINÉRAIRE DES TRAINS
à partir de lundi, 1^{er} mars n. s. 1909

Ligne de Konia-Erzi-Bagdad			
ALLER		RETOUR	
STATIONS	Train N. 110 Matière Heure	STATIONS	Train N. 111 Matière Heure
Konia	dep 11 - 00	Erzi	arr 11 - 00
Kadik-Han	dep 11 - 20	Erzi	arr 11 - 20
Tschekirler	dep 11 - 40	Erzi	arr 11 - 40
Ak-Hisar	dep 12 - 00	Erzi	arr 12 - 00
Hamidli	dep 12 - 20	Erzi	arr 12 - 20
Karaman	arr 12 - 40	Erzi	arr 12 - 40
Erzi	arr 12 - 40	Hamidli	arr 12 - 40
Sahsulu	arr 1 - 00	Erzi	arr 1 - 00
Kadik-Han	arr 1 - 20	Erzi	arr 1 - 20
Erzi	arr 1 - 40	Hamidli	arr 1 - 40
Hamidli	arr 1 - 40	Erzi	arr 1 - 40
Karaman	arr 1 - 50	Erzi	arr 1 - 50
Erzi	arr 2 - 00	Erzi	arr 2 - 00
Erzi	arr 2 - 00	Erzi	arr 2 - 00
Erzi	arr 2 - 00	Erzi	arr 2 - 00

LA CHAMBRE DE COMMERCE

DE

CONSTANTINOPLÉ

Fondé pour fournir au public des renseignements concernant
le commerce, l'industrie, l'agriculture, les finances, les travaux publics et autres d'intérêt général.
Le journal paraît chaque samedi en turc et en français avec une partie réservée aux annonces et marchés.

25^{me} ANNÉE

SAMEDI, 29 MAI 1909

N° 1273

Sommaire

Les tapis ottomans en France.
Les concessions ou monopoles de fabrication en Turquie.
La flégie des Tabacs en Turquie.
Le marché des soies et des coccons.
Commerce: nouvelles et renseignements.
Agriculture: La destruction des campagnols.
Travaux publics... informations diverses.
F. hos...
Rapports consulaires...
Statistique...
Annonces...
Marchés commerciaux.
Cours des fonds. Changes. Monnaies.

LES TAPIS OTTOMANS EN FRANCE.

On sait que la Commission des douanes de la Chambre des députés en France a déposé un projet de révision du tarif des douanes françaises.

Craignant, avec raison, que la modification projetée du régime douanier en France ne leur réserve encore quelque surprise fâcheuse, nos exportateurs de tapis, déjà suffisamment exposés aux rigueurs d'un tarif exorbitant, avaient soumis à la Sublime Porte une requête la sollicitant de veiller à ce que les droits d'importation des tapis ottomans ne soient pas encore plus majorés en France.

La pétition dont il s'agit ayant été transmise à S. E. Naoum pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, Son Excellence s'était empressée de faire les démarches nécessaires auprès du Quai d'Orsay et sa dernière communication concluait même à la nécessité d'aviser aux mesures propres à ramener les droits frappant les tapis turcs à une base plus juste et plus équitable.

Par un rapport en date du 10 avril adressé au *Hardjî*, notre ambassadeur informe le gouvernement Impérial, qu dans sa réponse, M. Pichon, ministre des affaires étrangères de France, après avoir déclaré que le projet de révision du tarif des douanes françaises n'envisage pas le relèvement des droits sur les tapis d'Orient, ajoute qu'il prend note de la réclamation de notre ambassadeur au cas où, au cours de la discussion dudit

tarif, des propositions de relèvement de ces droits seraient mis en avant.

Tout en félicitant notre ambassadeur de ce succès diplomatique qui équivaut à un succès économique pour la Turquie, nous ajouterons que la concession faite à ce sujet par le gouvernement français ne lui coûtera d'autant plus rien que l'industrie des tapis d'Orient n'exerce aucune concurrence contre une industrie similaire en France.

Des Gobelin et autres tapis de fabrication française n'éprouvent aucune concurrence du fait de nos tapis qui n'ont pas leurs similaires en Europe—à moins que l'on songe à ces imitations—et qui ont en conséquence une clientèle tout à fait à part.

Elever, dans ces conditions, des barrières douanières aux tapis turcs ne profiterait à personne et constituerait tout simplement un préjudice pour les acheteurs de ces tapis en France.

D'après les statistiques douanières de l'Empire, la valeur des tapis de fabrication ottomane, importés en France, ne s'élève qu'à environ 100,000 Ltq par an. Dans un pays où l'aisance et le bien-être ont atteint un degré aussi élevé qu'en France, on est en droit de s'attendre à un écoulement de tapis turcs d'une valeur triple à celle que les statistiques officielles enregistrent.

Disons à ce propos que nos exportations de tapis en Angleterre représentent une valeur d'environ 250,000 Ltq par an, chiffre qui serait de beaucoup dépassé par nos envois de tapis en France, si le tarif prohibitif inauguré dans les douanes de ce pays ne mêlait pas le sacré avec le profane en cherchant à écarter du marché national des tissus qui n'ont pas de similaires en France: les tapis d'Orient.

Nous entretenons l'espoir que la diplomatie ottomane qui puise de nouvelles forces dans le courant de sympathie générale que l'œuvre de régénération économique et sociale entreprise par la

Jeune Turquie vient d'éveiller partout en Europe, saura obtenir du gouvernement de la République française, franchement désireux de contribuer à la consolidation du régime constitutionnel en Turquie, satisfaction complète sur ce point.

Le Quai d'Orsay ne manquera pas de prouver sa bonne volonté et sa sympathie à la Jeune Turquie par la réduction des droits d'importation exorbitants sur les tapis et autres produits industriels ou agricoles ottomans prévus par le tarif des douanes françaises déjà en vigueur ou en projet, mais qui n'ont pas même la justification de protéger une branche quelconque de l'industrie ou de l'agriculture en France.

LES CONCESSIONS

OU MONOPOLES DE FABRICATION EN TURQUIE.

S. E. Gabriel effendi Noradounghian, ministre du commerce et des travaux publics, avait dernièrement adressé à la Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie de Constantinople, un *teskerri* par lequel il demandait l'avis de la Chambre sur la question de savoir si le gouvernement ottoman devrait oui ou non accorder, en faveur de la fabrication de certains produits de première nécessité tels que *fez*, sucre, verres à vitre, cristaux, papier, bougies stéariques, etc., etc., en Turquie, des concessions ou monopoles de fabrication pour une durée courte de dix à quinze ans et valables seulement dans les limites de la province où les fabriques seraient créées.

Saisie de la question, la Chambre de commerce a reconnu que la suppression de tout monopole est un idéal économique auquel doivent certainement tendre tous les esprits imbus des saines théories de la science économique. Seulement, considérant que la théorie ne saurait être appliquée, dans toute sa rigueur, dans la pratique et que les capitaux turc

indigènes qu'étrangers ne se hasareraient facilement pas à s'engager dans des entreprises industrielles et commerciales exposées aux attaques combinées d'une concurrence indigène et étrangère, elle vient de décider que le principe de l'octroi des monopoles ne saurait, en toute justice, être condamné *a priori*. L'application dudit principe donnerait au contraire des résultats favorables ou nuisibles, suivant la nature du produit qui en ferait l'objet ou les conditions de durée et autres qui les auraient entourées.

Ainsi une fabrique ayant déjà sa similitude en Turquie ou dont les produits ne sont point concurrencés par l'étranger, n'aurait certainement pas besoin de faveurs exceptionnelles, d'un monopole, pour être créée chez nous. Mais une entreprise aléatoire et hasardeuse, exposée à l'atteinte de la concurrence étrangère que le régime des capitulations nous empêche de mitiger par une barrière douanière, ne saurait certes être tentée chez nous sans l'octroi d'un monopole destiné à mettre ladite industrie à l'abri de toute concurrence ne fût-ce qu'intérieure et pour une durée modique de dix ou quinze ans.

Il ne s'agit donc pas ici d'une question de principe, mais plutôt d'appréciation et de mesure.

La Chambre a donc décidé qu'une Commission composée de personnalités compétentes et désignées par le Ministère du Commerce et des Travaux Publics devrait être instituée à ce département avec mission d'étudier consciencieusement et dans ses moindres détails toute demande de concession relative aux usines et fabriques de nouvelle création en Turquie, et cela en vue de mesurer, s'il y a lieu, la durée du monopole, l'importance des faveurs et de l'assistance d'Etat dont l'industrie à établir a réellement besoin.

La Chambre a également décidé qu'il serait opportun qu'elle soit représentée au sein de la Commission par deux de ses membres et que les décisions prises lui soient communiquées avant d'être appliquées.

Un *teshîrê*, conçu dans ce sens, vient d'être soumis à S. E. le ministre du Commerce et des Travaux Publics.

LA RÉGIE DES TABACS EN TURQUIE.

On sait que le terme du monopole de la Régie co-intéressée des Tabacs de l'Empire ottoman expire dans un délai d'environ cinq ans et que tant des particuliers que des Compagnies sont, dès à présent, en instance auprès de la Sublime Porte pour se charger de l'exercice dudit monopole à des conditions plus ou

moins avantageuses pour le Trésor et les cultivateurs.

Une Commission a été instituée au Ministère des finances pour examiner les demandes formulées à cet effet. Des rapports volumineux dont la seule lecture exigerait des semaines entières sont consciencieusement étudiées par la Commission au sein de laquelle la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie de Constantinople, aura deux délégués, en vertu d'un *teshîrê* adressé à ce sujet par S. E. le ministre du Commerce et des Travaux Publics à la Chambre.

Invitée à procéder à la nomination de ses délégués, la Chambre vient de faire connaître son choix au Ministère. Elle a, d'autre part, adressé, en vue de faire la religion de ses représentants, une demande de renseignements aux Chambres de Commerce des régions où l'on cultive le tabac, concernant le meilleur mode d'organisation de la culture, du Commerce et du débit du tabac en Turquie.

La Chambre de Commerce étant parfaitement convaincue de la solidarité des intérêts humains, elle entretient l'espoir que l'examen consciencieux, par des personnes intégrées et compétentes en la matière, des divers rapports soumis à la Commission, permettra à cette dernière de jeter les bases d'un projet où les intérêts de personne ne seraient sacrifiés, la culture du tabac prendrait, au contraire, un plus grand essor en Turquie, ce qui se réaliserait comme cela se fait

dans tous les pays civilisés, un monopole légitime sur l'usage du tabac chez nous, et les capitaux engagés dans l'entreprise n'encourraient plus des risques non prévus par les capitalistes.

LE MARCHÉ DES SOIES ET DES COCONS.

La situation du marché des soies et des cocons subit l'influence de diverses causes dont la principale est la marche régulière de la nouvelle récolte qui n'a, jusqu'à présent, donné lieu à aucune inquiétude.

D'autre part, la situation politique et économique peu avantageuse actuelle, entretient un état de malaise et d'incertitude qui n'exerce certainement pas une influence heureuse sur l'état du Commerce en général et sur le marché soyeux en particulier.

Les commandes n'affluent pas, non plus, aux fabriques de soieries pour que le manque de la matière première nécessite d'importants achats en cocons et en soies.

Toutes ces causes réunies expliquent le peu d'activité des transactions sur le marché soyeux où les prix sont cependant très fermes et n'accusent aucune tendance à la faiblesse.

A Milan, les demandes de l'Amérique, et celles de la fabrique italienne continuent à faire défaut; en conséquence, les transactions pour tous les genres de grèges et d'ouvrées font défaut et les prix trahissent de la faiblesse.

Les semaines se passent sans amener de grandes modifications dans la teneur du marché de Londres. Les prix sont assez fermes, mais l'animation fait défaut. La vente des soieries est lente.

Cette situation durera probablement jusqu'à l'ouverture de la campagne d'achat des cocons de la nouvelle récolte. Marché moins animé à Canton où les prix sont stationnaires.

Prix assez fermes sur le marché de Shanghai et de Yokohama. Les transactions sont limitées sur ces deux places.

A Lyon, on cote les grèges de Syrie, 1^{er} ordre, 6/11 fr. 43-44; de Brousse, 1^{er} ordre, 14/16 fr. 44; organin de Brousse, 1^{er} ordre, 24/28 fr. 47.50; de Syrie, 1^{er} ordre, 19/21 fr. 48.

Quant à la récolte des cocons en Europe, elle promet d'être au moins aussi abondante que l'année dernière.

Chez nous, on mande de Syrie, que l'on paie 20-21 piastres l'ocque. L'impression est meilleure quant à la quantité de la récolte, qui paraît devoir être égale à celle de la récolte de l'année dernière, qui était, du reste, en dessous de la normale.

A Brousse, le temps pluvieux et humide ayant été modifié dans un sens espère que la récolte y sera cette année extrêmement favorisée tant au point de vue de la quantité que de la qualité.

A Beyrouth, la récolte sera déficitaire dans l'ensemble, principalement dans la région d'Alexandrette et d'Antioche, qui exporte surtout des cocons secs.

Les prix sont fermes sur la base de 18 à 21 piastres l'ocque.

En ce qui concerne le Caucase, la Perse et le Turkestan, des nouvelles de Batoum annoncent que la feuille a été endormagée dans quelques localités par la gelée. La récolte sera probablement un peu réduite.

De Rescht, on écrit que les vers marchent très bien. La feuille est abondante. La température est redevenue normale à Kokand. La marche des éducations est régulière.

En Extrême-Orient, dans l'ensemble, les vers sont à la 1^{re} mue au Japon. Le temps est actuellement pluvieux et froid.

On mande de Canton que les nouvelles sur la 2^e récolte sont défavorables.

Commerce.

Le transit persan par Trébizonde.

Voici quel était, du 8 au 28 mai 1909 le mouvement du commerce de transit par Trébizonde et Krzeroum :

Stock précédent	colts.	
Manufactures	4 400	
Divers	80	
Total	4 486	
Expéditions via Krzeroum		
directes par colis postaux	170	
Stock de ce jour: Total	4 307	
Cours du transport		
240 Krons le quintal (250 kilos) pour colis réguliers		
300		pour colis réguliers.

Agriculture

LA DESTRUCTION DES CAMPAGNOLS.

Parmi les fléaux trop nombreux qui frappent l'agriculture, l'invasion des campagnols est peut-être le plus redouté de certaines régions, et cependant l'opinion ne s'émeut guère que quand le désastre se propage sur des territoires étendus.

Jusqu'à ces dernières années, les victimes se contentaient de gémir silencieusement. Persuadés qu'il n'existait aucun moyen de défense, les habitants des campagnes attendaient avec une sorte de fatalisme la disparition de leurs ennemis qui, d'ailleurs, ne restaient généralement maîtres de la place que pendant une saison. Aujourd'hui, quoique l'instruction ait changé les idées régnantes, les préjugés n'ont pas encore disparu complètement, et l'on entend encore parfois soutenir sérieusement que la lune est le seul destructeur de souris sur lequel on puisse compter.

La plupart des communes ont cependant attendu leur salut de notre satellite et, dès que le mal se produisit, la lutte s'engage vigoureusement avec des chances malheureusement très diverses.

Les invasions de campagnols débutent généralement à l'automne. Ceux-ci s'établissent d'abord dans les prairies artificielles où les cultures ne peuvent les troubler. Quand les céréales ont levé, on aperçoit de distance en distance des taches circulaires de peu d'étendue qui s'élargissent rapidement. C'est alors qu'il faudrait commencer les traitements; mais ordinairement on ne fait rien, parce que l'hiver a quelquefois raison des rongeurs et surtout parce que l'on travaille en pure perte, si le voisin se croise les bras.

Des expériences faites par M. Demaison, et dont il a été également rendu compte à la Société des Agriculteurs de France, ont démontré à l'honorable agriculteur que, dès les premières manifestations, il serait facile d'envoyer le mal d'une façon radicale.

Il y a quelques années, il a eu l'occasion d'essayer un appareil assez grossier destiné à produire de l'acide sulfureux. Par une ouverture des terriers, un ouvrier injectait le gaz que l'on avait chargé de fumée épaisse pour le rendre visible, tandis qu'un nide bouchait d'un coup de talon tous les orifices par lesquels il voyait cette fumée s'échapper successivement. M. Demaison a pu constater que les galeries enchevêtrées communi-

quaient entre elles de telle sorte que les vapeurs asphyxiantes pénétraient jusqu'à 4 ou 5 mètres, et même davantage, du point de départ. Des fouilles opérées presque aussitôt ont fait retrouver jusqu'à plus de quatre-vingts cadavres de campagnols, et, comme il n'y avait autour de la tache traitée aucune trace de dégâts, on pouvait être certain que pas un n'avait échappé. D'ailleurs, au bout de quelques semaines, il était facile de constater qu'aucun trou nouveau n'était pratiqué et que les plantes, dont les extrémités des feuilles avaient seules été rongées, avaient repris leur aspect normal.

De ces expériences, on peut, semble-t-il, déduire les conditions suivantes :

Lorsque l'on constate la présence de quelques colonies de campagnols, l'asphyxie est un procédé de destruction beaucoup plus sûr que l'empoisonnement par les virus ou les toxiques; mais il faut, pour qu'il soit efficace, qu'il soit généralisé. Le seul inconvénient qu'il présente actuellement provient de ce qu'il n'existe aucun appareil assez perfectionné pour la production des gaz délétères. On pourrait, à la rigueur, employer les tubes d'acide sulfureux liquide que l'on trouve dans le commerce, peut-être même de simples générateurs d'acétylène; mais il est indispensable que les ouvertures des terriers soient bouchées aussitôt que les gaz commencent à s'échapper, et toute constatation devient impossible si ceux-ci sont inculcés.

Il serait donc urgent que les agriculteurs eussent à leur disposition, pour produire à peu de frais des vapeurs asphyxiantes, des appareils d'un emploi et d'un transport faciles.

Lorsque l'on attend que les ravages soient généralisés pour commencer la lutte, l'application du procédé essayé par M. Demaison devient presque impossible; mais aucun autre ne donne de résultats entièrement satisfaisants.

Travaux Publics.

La percée des Vosges. — La Société économique franco-allemande vient de tenir à Berlin une réunion à laquelle assistaient des parlementaires et des représentants du gouvernement allemand, ainsi que des délégués français et des envoyés de plusieurs villes d'Alsace-Lorraine.

La question de la construction d'une troisième ligne de chemin de fer à travers les Vosges a été discutée tout d'abord. Ensuite on a entendu un rapport sur la question de l'expédition plus rapide des colis postaux entre la France et l'Allemagne, et enfin sur celle de la réduction des taxes postales.

L'assemblée a voté une résolution tendant à demander aux deux gouvernements l'amélioration des moyens de communication entre la France et l'Allemagne et particulièrement un meilleur entretien des canaux du Rhône au Rhin et de la Marne à la Moselle.

Une lettre de M. Clemenceau, président du Conseil, déclarant que le gouvernement français appuierait un projet de chemin de fer reliant Saint-Dié à Sainte-Marie-aux-Mi-

nes, a également été portée à la connaissance de l'assemblée.

ÉCHOS.

Les récoltes en Belgique. — Le bulletin du Ministère de l'agriculture belge, vient de publier quelques renseignements sur l'état des récoltes à la fin du mois de mars dernier. Les rapports des agronomes de l'Etat constatent que les céréales, en général, paraissent avoir souffert des gèles tardives. Cependant le froment a mieux résisté, surtout dans la région limoneuse de la Flandre. L'escourgeon est complètement perdu en beaucoup d'endroits de la région sablonneuse de Flandre, de la région des polders et de la région limoneuse.

En résumé, les céréales d'hiver ont subi un retard dans leur croissance, mais sont néanmoins dans un état relativement satisfaisant. D'autre part, les travaux de préparation du sol ont été aussi entravés par la gelée d'abord, par la pluie ensuite. A part quelques charriages de fumier et d'engrais liquide et quelques labours en terre douce, on n'a guère pu y vaquer. Habituellement, la pomme de terre hâtive est plantée en bonne partie dès le mois de mars; cette année on n'a pu y songer. Le colza se présente sous un bon aspect en Flandre, mais a beaucoup souffert en Campysine. Les semences du lin sont fort en retard; pour le motif déjà indiqué et aussi à cause du mauvais mois de mars, on en sèmera moins.

Les vins français en Norvège. — Sur la proposition du ministre des affaires étrangères, du ministre des finances et du ministre du commerce et de l'industrie en France, le Président de la République vient de signer un décret décidant l'entrée en vigueur immédiate des dispositions contenues dans la déclaration signée à Paris, le 20 février 1909, entre la France et la Norvège, en vue de régler l'admission de certains produits français sur le territoire de ce dernier Etat.

Désormais, les spiritueux français en bouteilles ou cruchons et autres récipients de moins de 50 litres, quel qu'en soit le degré, acquitteront à leur entrée en Norvège, un droit de 2 couronnes 65, soit 3 francs 68, par litre. En plus grands contenants, la taxe sera calculée par litre d'une force alcoolique de 100 degrés à raison de 2 couronnes 80 (3 fr. 88). Si les spiritueux sont mélangés de sucre ou d'autres matières qui empêchent d'en constater exactement la force par l'alcomètre, ils acquitteront un droit de 2 couronnes 45 par kilogramme.

Les vins mousseux en bouteilles seront soumis à une taxe de 1 couronne 50 (2 fr. 08), les vins non mousseux payeront 70 c (0 fr. 70) par litre. Ceux en fûts ou cruches d'une force alcoolique de 14 p. c. d'alcool inclusivement seront frappés d'un droit de 34 c (48 centimes) par kilogramme.

Cette déclaration restera exécutoire pendant tout le temps que demeurera en vigueur le traité de commerce du 30 décembre 1881, tel qu'il est prorogé par l'article 1^{er} de la convention signée le 13 janvier 1892.

La propriété industrielle. — Le Reichstag vient de recevoir communication de la nouvelle convention entre l'Allemagne et les

Etats-Unis pour la protection de la propriété industrielle.

D'après cette convention, l'exécution du brevet pour les nationaux de chacune des parties contractantes ne sera obligatoire dans le pays où le brevet a été pris que dans la mesure où la loi l'impose dans son propre pays. C'est ainsi que les Américains, dont la loi ne soumet pas la protection d'un objet breveté à la condition d'une exécution industrielle aux Etats-Unis, n'auront pas non plus à faire construire un modèle en Allemagne.

Pour le cas où les Etats-Unis en vendraient aussi à réclamer l'exécution de l'objet breveté en Amérique, il est entendu que l'exécution dans l'un ou l'autre des deux pays sera considérée comme équivalente.

L'accord est considéré comme d'autant plus important qu'on croit dans le monde industriel allemand que les Etats-Unis vont suivre l'exemple de l'Angleterre, qui exige l'exécution chez elle des objets brevetés. La convention s'étend aussi aux modèles et aux échantillons, ainsi qu'aux marques de fabrique.

RAPPORTS CONSULAIRES.

(Suite et fin; voir le numéro 1272.)

Fruits sujets aux droits de douane. — Il a été importé en Angleterre 191,067 hundredweights de figues, d'une valeur de 210,359 Lstg., et 708,155 hundredweights de raisins, d'une valeur de 1,209,576 Lstg.

La part dans ces importations revenant à Liverpool est de 81,924 hundredweights de figues, valant 108,075 Lstg., et 258,705 hundredweights de raisins, valant 442,001 Lstg.

La Turquie a importé en Angleterre en 1906 170,507 hundredweights de figues, d'une valeur de 270,620 Lstg., et 313,720 hundredweights de raisins, valant 562,729 Lstg. En 1907 elle a importé 170,439 hundredweights de figues, d'une valeur de 280,236 Lstg., et 263,511 hundredweights de raisins, valant 655 mille 971 Lstg.

Pour les figues, presque la totalité de importations est fournie par la Turquie, le reste étant expédié par le Portugal, l'Espagne et la Grèce, mais pour les raisins secs l'Espagne est un concurrent très important à cause de sa proximité et par conséquent du fret moindre. Elle vient après la Turquie avec 295,798 hundredweights, puis vient la Grèce avec 25,936. Il serait à désirer qu'il soit apporté au conditionnement et à l'emballage de cet article tout le soin possible afin de conserver à la Turquie la première place, surtout en présence d'une demande qui est énorme et offrirait un débouché plus grand encore.

Il est à remarquer aussi qu'à Liverpool le commerce est partagé avec Londres qui arrive en tête avec 96,959 hundredweights pour les figues et 358,282 pour les raisins secs.

Fruits non assujettis aux droits de douane. — L'Angleterre a importé 702,598 hundredweights de noix, d'une valeur de 749,538 Lstg., 324,410 hundredweights de dattes, d'une valeur de 223,730 Lstg., et 6,120,185 hundredweights d'oranges, valant 2,454,569 Lstg.

La part dans ces importations revenant à Liverpool est de 153,220 hundredweights de noix, d'une valeur de 239,649 Lstg., et 1 million 834,465 hundredweights d'oranges, valant 849,315 Lstg.

La Turquie a importé en 1906 en Angleterre 12,521 hundredweights de noix, d'une

valeur de 29,286 Lstg., 591,747 hundredweights de dattes, d'une valeur de 336,513 Lstg., et 307,062 hundredweights d'oranges, valant 178,823 Lstg. En 1907 elle a importé 12,673 hundredweights de noix, d'une valeur de 32,457 Lstg., 283,014 hundredweights de dattes, d'une valeur de 158,142 Lstg., et 400 mille 282 hundredweights d'oranges, valant 226,429 Lstg.

Pour les dattes, la Turquie a le premier rang, suivie de loin par la Perse avec 34,218 hundredweights, l'Egypte avec 2,539, la France avec 28,971. Le marché est à Londres, qui a le monopole, ayant importé 305 mille 136 hundredweights en 1907 sur 324,410 de l'importation totale en Angleterre.

Pour les oranges, c'est l'Espagne qui vient en tête avec 5,302,525 hundredweights, la Turquie vient après avec 400,280, puis l'Italie et le Portugal. Toutes les oranges venant de Turquie sont des Jaffa, pour lesquelles Liverpool est le premier marché dans le royaume; il est regrettable qu'il n'y ait pas d'espèces plus petites et moins chères capables de concurrencer les produits espagnols, oranges et mandarines. Il apparaît de plus, d'après Messieurs Conelly et Co., les plus grands importateurs de Jaffa sur la place, qu'il y a à regretter pour ce commerce l'envoi d'oranges qui ne sont pas prêtes à être consommées ainsi qu'un emballage défectueux. Beaucoup de progrès ont été faits depuis 30 ans que ce commerce existe, mais ces deux points laissent encore à désirer.

Pour les noix, la France puis l'Espagne sont les premières, il y aurait beaucoup à faire, de même pour les amandes, qui ne sont exportées de Turquie que par quelques centaines d'hundredweights, exactement 831 en 1907, alors qu'on importe 161,479 en Angleterre, dont 113,343 à Londres et 31,000 à Liverpool.

Huile d'olive

Importation en Angleterre.

Non raffinée.	7,391 tonnes	287,254 Lstg
Raffinée.	4,937 »	251,634 »

Exportation de la Turquie.

Non raffinée.	4,674 tonnes	183,188 Lstg.
Raffinée.	1,052 »	49,471 »

1 tonne égale 953 litres.

La Turquie est la première pour l'huile non raffinée suivie de près par la France avec 2,079 tonnes. Pour l'huile raffinée, la France est la première avec 2,119, puis l'Italie avec 1,513 tonnes. Il serait donc à désirer que l'on améliore et accroisse l'industrie du raffinage de l'huile.

Graines de coton. — Pour les graines de coton l'importation de la Turquie est très minime, 9,813 tonnes, comparativement à la demande qui est de 758,152 tonnes et à l'importation des concurrents tels que l'Egypte avec 407,797 tonnes et les Indes anglaises avec 279,288 tonnes.

Lin. — Il en est de même pour cette graine, dont la Russie et la République Argentine tiennent le marché.

Dari ou sorgho. — La Turquie tient ici la première place avec 195,707 hundredweights sur 501,846 demandés et dont Liverpool importe 147,791, l'Argentine vient après avec 14,352 hundredweights seulement.

Verre. — La Turquie est pour cet article sur un pied d'égalité avec la Russie et l'Allemagne, pour toutes les trois à quelques unités près l'importation est de 27,733 hundredweights, chiffre pour la Turquie, sur 85,757 de la demande.

Métal: Antimoine. Importation de 790 tonnes seulement sur 11,907 avec concu-

rence énorme du Japon, du Chili, de l'Australie et de l'Allemagne.

Cuivre. — Importation de 954 tonnes seulement sur 80,160 importées, dont les Etats-Unis fournissent 35,251 tonnes, le Chili 11,715, l'Espagne 3,632.

Il faut y ajouter le vieux cuivre exporté pour être retravaillé, en tout 448 tonnes pour la Turquie.

Manganèse. — 922 tonnes seulement par la Turquie sur 1,406,425 fournies presque en totalité par les Indes anglaises et portugaises, le Brésil et spécialement la Russie.

Mercur. — La Turquie a fourni 185,325 livres de 453 grammes sur 2,985,003 dont l'Espagne et l'Italie fournissent ensemble 300,000 et la Russie le reste.

Laine Angora. La Turquie vient avec 11,652,140 livres, immédiatement après le Cap qui fournit 17,607,709 livres sur un total de 31,334,401.

Laine de mouton. — Sur 759,237,245 livres, la Turquie importe 8,893,460. Concurrence énorme du Cap, des Indes, de l'Argentine, du Chili et de la France.

On peut faire entrer dans cette catégorie les tapis, dont l'importation s'élève à 376,075 mètres carrés sur 1,645,052 pour les grands tapis et à 1,539 mètres carrés sur 174,494 pour les petits, dits tapis de pied ou de foyer. Pour les premiers la Turquie est en tête, suivie de très près par les Pays-Bas avec 217 mille, puis par la France, l'Allemagne et la Belgique. Pour la seconde catégorie la France en a presque le monopole.

Ensuite viennent des articles divers où la Turquie occupe quelquefois la première place et qu'il ne faut pas négliger parce qu'ils sont d'un bon rapport. Ce sont le commerce des cigarettés et du tabac non manufacturé, des peaux, des cuirs non travaillés, des os pour engrais, des vieux chiffons de toile et de coton pour la fabrication du papier, de la gomme, des queues de cerceaux, des noix de galle, de la racine de réglisse, des oignons et du bois.

Il est à remarquer que dans l'énumération générale précédente il n'y a pas, à l'exception des tapis, d'articles provenant de l'industrie du pays. Tout le commerce d'exportation repose sur les produits de l'agriculture et du sol.

Etant donné l'importance de l'agriculture, il faut donc songer à la développer encore par des moyens plus scientifiques et plus modernes concernant soit l'amélioration des terres par des engrais ou l'augmentation des terres arables, soit par l'organisation de Sociétés fermières coopératives ou autres et de Caisses agricoles. Enfin il est de toute nécessité d'amener sur le marché d'autres produits que les matières premières, de travailler celles-ci dans des usines pour exporter ou tout au moins pour fournir à la Turquie les articles dont elle a besoin sans avoir recours aux nations étrangères pour ceux susceptibles d'être fabriqués dans le pays même.

Statistique.

Le commerce franco-bulgare. — Le Ministère du commerce en France vient d'établir le mouvement du commerce extérieur de la Bulgarie pour 1907 (chiffres officiels).

L'exportation se chiffre par 185,591,697 francs et l'importation par 124,639,989 fr. Soit une valeur totale de 310,231,686 fr., supérieure de 37,186,067 francs aux chiffres de 1903 mais inférieure de 22,947,840 fr. à ceux de 1905.

Les droits de douanes et de statistiques ont produit environ 26 millions de fr.

Durant l'année 1907, la France a augmenté son commerce avec la Bulgarie de 1,220,013 fr.

Le commerce français pourrait doubler son chiffre d'affaires, rien que pour les articles français bien introduits et qui ont la préférence indiscutée des consommateurs. Toute la question réside actuellement dans la nécessité de faire crédit. Les exportateurs français veulent être payés comptant. Une banque franco-bulgare devient presque une nécessité pour la France, si elle tient à conserver le cinquième rang parmi l'ordre des puissances en relation d'affaires avec la Bulgarie, rang qu'elle vient de reprendre à l'Italie, tandis que l'Allemagne ne prout le troisième rang, perdu par la Turquie.

Le marché des houblons. — L'Union allemande pour la culture du houblon, dont le siège est à Nuremberg et qui compte 37 ans d'existence, vient de publier, dans son journal intitulé *Mitteilungen des deutschen Vereins für Hopfenbau* (Communications de l'Union allemande pour la Culture du Houblon), des renseignements sur la situation du marché des houblons à Nuremberg, à partir du 1^{er} septembre 1908 jusqu'à la fin de février 1909, c'est-à-dire pendant un espace de six mois.

Comme on le verra par le relevé suivant, l'exportation des houblons du marché nurembergeois a atteint, durant la période ci-dessus envisagée, le total de 90,264 quintaux, alors qu'elle n'était que de 69,183 quintaux pendant les mêmes mois de 1907-1908. L'excédent est donc de 2,108,100 kilogrammes; il s'en suit que l'augmentation est d'environ 25 0/0.

Pays de destination	Kilogrammes
Grande-Bretagne	2.230.200
Belgique	1.986.200
France	924.940
Pays-Bas	448.900
Suisse	291.400
Danemark	271.200
Suède	242.500
Russie	135.200
Autriche-Hongrie	125.000
Italie	83.400
Norvège	82.100
Finlande	79.900
Colombie Sud-Afric. Ind. britannique	7.600
Total	9.026.500

Ainsi qu'on le voit par le tableau précédent, établi par ordre d'importance des pays de destination, la Grande-Bretagne est la principale nation importatrice de houblon local. Parmi les quinze pays ci-dessus indiqués, la Belgique est la deuxième client de l'Allemagne. La France vient après, avec un total représentant environ la dixième partie de l'exportation de cette plante, cultivée en Franconie par de petits paysans propriétaires, qui par leur physiologie spéciale et leurs manières de travailler ressemblent beaucoup aux aristes du jout. Enfin, il convient de le noter, l'Espagne n'a absolument pas reçu de houblon allemand.

D'autre part, au point de vue de l'importation du houblon en Allemagne, elle s'est élevée, depuis le 1^{er} septembre 1908 jusqu'à la fin de février 1909, par 2,713,260 kilogrammes seulement. L'Autriche-Hongrie est la presque unique pays de provenance (2,713,100), car la Russie, qui est la seule nation ayant également importé du houblon n'en a envoyé que 100 kilogrammes. Aussi bien, pendant la période correspondante 1907-1908, l'importation avait atteint 2,975,400 kilogrammes, soit une différence en moins de 262,200 kilogrammes, en faveur du marché local, dont l'importance ne fait que s'accroître par rapport aux années précédentes. En effet, Nuremberg est non seulement le marché des houblons franconiens, mais encore celui des houblons allemands.

ADMINISTRATION DE LA DETTE PUBLIQUE OTTOMANE

En application des articles V et XIII du Décret Impérial du 8/20 décembre 1881, et

de l'article XII du Décret-Annexe du 1/14 septembre 1903 :

Les Lots Turcs N° : 271.145
343.522
1.861.440

sortis au 56^{me} tirage du 1^{er} juin 1879 et non présentés au remboursement, seront prescrits le 1^{er} juin 1909
Constantinople, le 1^{er} avril 1909.

La Direction générale des revenus concédés à la Dette Publique Ottomane porte à la connaissance des intéressés que par suite du brouillard et de l'humidité du temps qui règnent depuis quelque temps l'apparition, cette année-ci, du mildew dans les vignes est très probable. Or, pour prévenir ce danger il est absolument nécessaire de sulfater dès à présent les vignes avec une solution de deux kilos de sulfate de cuivre et de 2 kilos de chaux dans 100 kilos d'eau.

Il est à remarquer que ce sulfatage n'est pas curatif, il est préventif et que partant son effet est nul après la déclaration de la maladie.

Le 14/27 mai 1909. 3

L'Administration de la Dette Publique Ottomane met en adjudication les fournitures ci-après :

1,000 rames papier Réale à registres de 17 kilogrammes la rame de 500 feuilles, livrables 500 rames dans la 1^{re} quinzaine de juillet et 500 rames dans la 2^e quinzaine de septembre;

800 rames papier Impérial à registres 25 kilogrammes la rame de 500 feuilles, livrables 400 rames dans la 1^{re} quinzaine de juillet et 400 rames dans la 2^e quinzaine de septembre;

600 rames papier D^e Réale dit Favia, blanc, livrables dans la 2^e quinzaine de juin;

2,000 kilos papier emballage, livrables

2,000 yards toile à registre, livrables dans la 2^e quinzaine de juin;

500 paquets carton blanc dont 100 paquets N° 15, 175 paquets N° 20, 125 paquets N° 25, 100 paquets N° 30, livrables dans la 2^e quinzaine de juillet.

Les personnes désireuses de prendre part à l'adjudication sont priées de se présenter à l'Economat, où les échantillons des papiers, toile et carton à fournir sont mis à leur disposition.

L'adjudication provisoire est fixée au 3/16 juin 1909 (1909) prochain à 2 heures après-midi. Les soumissionnaires sont priés de se présenter munis d'un cautionnement égal à 10% de la valeur de la fourniture.

La livraison doit être faite franco dans le dépôt de l'Administration centrale.

Le 15/28 mai 1909. 3

CRÉDIT LYONNAIS
FONDÉ EN 1863.
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital: 250 millions de francs
Entièrement versé.

AGENCE PRINCIPALE :
à Galata, Karakeuy, Buyuk Yéni Han.
BUREAU À PÉRA :
Grand'Rue de Péra, N° 333.
BUREAU À STAMBOUL :

Place Sultan-Hamam, Alishverdi Han.
L'agence principale et ses Bureaux font toutes les opérations de Banque.

L'agence principale ainsi que son Bureau de Péra possèdent des coffres-forts à louer défilant toute concurrence comme solidité et modicité de loyer.

Des salons sont mis à la disposition des porteurs de lettres de crédit tant à l'agence principale qu'à son Bureau de Péra.

Le Bureau de Stamboul fait des avances sur marchandises et accepte des marchandises en consignation et en dépôt libre dans son dépôt spécial de Sirkédjli. 30

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

Société Anonyme
Fondée par Firman Impérial en 1863.
Capital Lit. 11,000,000
ou Litg. 10,000,000 ou Fr. 250,000,000.

SIÈGE CENTRAL :

Constantinople (Galata).

SUCCURSALE A STAMBOUL

Place de Yéni Djami.

Bureau à Péra, Grand'rus de Péra.

AGENCE A LONDRES

26, Throgmorton Street, E. C.

AGENCE A PARIS : 7, Rue Meyerbeer.

Succursales

Ada Bazar	Jérusalem
Adalia	Kerasse
Adana	Konia
Adon-Carathissar	Kutahia
Aidin	Larnaca (Chypre)
Antab	Limassol
Ak-Chéhir	Mersin
Alep	Mélelin
Alexandrie (Egypte)	Monastir
Andrinople	Mosoul
Angora	Nazi
Bagdad	Nicosie (Chypre)
Bassorah	Ouchak
Beyrouth	Panderma
Bilédjik	Port-Saïd (Egypte)
Bouasse	Samsoun
Caire (Egypte)	S-lefké
Caïffa	Sivas
Castamboul	Smyrne
Cavalla	Trébizonde
Damas	Tripoli (Srie)
Débléghatch	Tripoli de Barbarie
Erzeroum	Uskub
Eskichéhir	Xanthi
Famagusta (Chypre)	
Jafa	

OPÉRATIONS DE LA BANQUE. SERVICE SPÉCIAL POUR LES ACCRÉDITÉS.

Achat et escompte de papier de toutes devises.

Recouvrements d'effets de commerce, connaissements, reçus, etc., sur la Turquie et l'étranger.

Dépôts à vue, comptes de chèques. Avances sur titres, sur effets et sur marchandises.

Ordres de Bourse. Bons à échéance fixe et intérêts. Chèques, traites et paiements télégraphiques pour tous les pays.

Lettres de crédits circulaires et crédits documentaires.

Garde de marchandises en dépôt libre ou en consignation.

Garde de titres en Turquie et à l'étranger. Escompte, achat et recouvrement de coupons de toute nature.

Souscriptions à toutes les émissions publiques.

Achat et vente de monnaies et toutes autres opérations de Banque. 44

Service des titres.

La Banque Impériale Ottomane reçoit au dépôt, moyennant un droit de garde minimum, les titres de toute nature, ottomans ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Les titres sont logés dans des coffres-forts Chatwood situés dans des caveaux de construction spéciale (béton et blindage métallique) offrant une sécurité complète.

Il en est délivré récépissé; les numéros des valeurs soumises à des tirages y sont inscrits.

La Banque Impériale Ottomane encaisse d'office, *franco commission*, les coupons des titres déposés, payables à Constantinople. Ceux dont l'encaissement doit s'opérer à l'étranger sont sujets à une commission modique et sont décomptés au meilleur cours du change du jour. L'intéressé en reçoit crédit *valeur du jour de l'échéance ou de l'encaissement*.

Afin de pouvoir être encaissés à temps, les coupons des titres déposés sont détachés 20 jours avant l'échéance.

La Banque Impériale Ottomane reçoit aussi des dépôts de titres dans ses Agences étrangères, Londres et Paris, ses principales Succursales, Alexandrie, Le Caire, Smyrne, Beyrouth, etc., ainsi que chez ses correspondants des principales villes, Athènes, Berlin, Bruxelles, Bucarest, Rome, Vienne, etc. Le produit des intérêts est tenu à la disposition du déposant, ou porté à son crédit, à Constantinople.

Les clients dont les titres sont déposés chez ces Agences, Succursales et correspondants peuvent, sur leur demande, les retirer aux lieux mêmes ou se les faire envoyer à leur lieu de résidence.

La Banque Impériale Ottomane exécute tous ordres de Bourse sur place et à l'étranger, à l'achat et vente, au comptant ou à terme.

Elle reçoit au dépôt, au meilleur cours du jour, un certain nombre de titres, tels que Lots Turcs, Obligations à lots Crédit Foncier d'Egypte, Banque Nationale de Grèce, actions Assurance Ottomane, etc. Ces titres sont délivrés immédiatement.

La Banque Impériale Ottomane se charge de toutes opérations sur titres : transferts, conversions, échanges, renouvellement des feuilles de coupons, versements, etc., suivant tarif spécial.

Elle prête sur titres ottomans et étrangers, au compte-courant, à des conditions très modérées.

Elle escompte avant leur échéance les coupons de certaines valeurs ottomanes et étrangères. Elle paie, les coupons des valeurs domiciliées à ses Caisses, *sans commission*.

La Banque Impériale Ottomane possède un service de renseignements financiers qui lui permet de fournir tous renseignements sur les valeurs de Bourse, cotées ou non cotées. Ces communications sont faites gratuitement.

La Banque Impériale Ottomane a créé un service de garantie contre la perte résultant du remboursement au pair, par voie de tirage au sort, des titres cotés au-dessus du pair. C'est-à-dire au-dessus du prix de remboursement. Le taux de la prime d'assurance, qui est variable, est communiqué sur demande.

Location de coffres-forts.

Le Bureau de la Banque Impériale Ottomane, Grand-rue de Péra N° 347, met à la

disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, papiers, etc., etc. des compartiments de coffres-forts.

Le locataire est assuré de rencontrer toutes les conditions désirables de sécurité, moyens de fermeture puissants, surveillance de jour et de nuit.

Les sous-sols sont placés les coffres-forts, forme une chambre forte, construite par les ouvriers de la Maison Chatwood de Bolton, en pierre meulière, ciment et fer, absolument à l'abri de l'incendie et du vol.

L'entrée des serrures des compartiments est commandée par un mécanisme de sûreté. Ce système offre l'avantage que pendant l'absence du locataire, absolument aucun clef ni aucun crochets ne peut être introduit dans la serrure.

Le locataire d'un compartiment peut faire en sûreté et en toute tranquillité le détachement de ses coupons, la vérification de ses papiers, le retrait ou le dépôt de ses bijoux, etc. A cet effet un bureau confortable est installé à proximité des coffres.

En dehors de leurs services de location de coffres-forts, dont les avantages ont été déjà appréciés par le public, l'Agence de Stamboul et le Bureau de Péra de la Banque Impériale Ottomane reçoivent en dépôt, contre paiement d'un droit de garde modéré, des objets de valeur en paquets, boîtes, caisses, valises ou plus cachetés qu'ils conservent dans leurs chambres fortes (Fabrication Chatwood) offrant toutes les garanties voulues contre les risques de vol et d'incendie.

Le Siège central à Galata reçoit également ces dépôts dans les mêmes conditions de sécurité. 22

CAISSE D'EPARGNE

WIENER BANK-VEREIN
Succursale de Constantinople.

Capital 130 millions de couronnes
entièrement versé

RÉSERVES 36 MILLIONS DE COURONNES ENVIRON

Clauses principales.

Les versements doivent être effectués en piastres or. Il n'est point accepté de versement inférieur à piastres 50.

Le Wiener Bank-Verein servira au déposant un intérêt fixé aujourd'hui à 3% pour toute somme inférieure à Liq. 1,000 et à 3% seulement pour celles dépassant ce chiffre. Toutefois il a la faculté de réduire le taux de l'intérêt, ou bien de l'augmenter après en avoir prévenu le déposant par les journaux locaux 15 jours à l'avance.

Les retraits inférieurs à Liq. 100, peuvent être effectués à tout moment.

Les retraits supérieurs sont soumis à un préavis écrit, soit :

de 3 jours pour ceux de Liq 100 à 150
» 6 » » » 151 à 200
» 10 » » » 201 à 500
» 15 » » » 501 à 1,000
» 30 » » » 1,001 et au dessus

Le Wiener Bank-Verein se réserve le droit de liquider le compte de tout déposant en lui remboursant à tout moment le solde de son livret.

Le Wiener Bank-Verein peut aussi émettre un livret au nom d'un mineur, mais dans

ce cas le tuteur désigné à l'avance (veut ou vult) a seul qualité pour opérer les retraits.

En dehors de la Caisse d'Épargne le Wiener Bank-Verein, s'occupe de toutes opérations de Banque. 47

**CHEMIN DE FER OTTOMAN D'ANATOLIE
AVIS AU PUBLIC.**

La Direction soussignée a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'elle mettra en circulation une fois par semaine, à partir de vendredi 21 mai (n. s.) courant et ce à titre d'essai et jusqu'à avis contraire, un train de nuit direct d'Esqui-Chéhir à Angora et retour, lequel coïncidera à Esqui-Chéhir, d'une part, avec les trains 44 de Haïdar-Pacha et 221 de Konia, et, d'autre part, avec les trains 43 pour Haïdar-Pacha et 222 pour Konia.

Les dits trains partiront d'Esqui-Chéhir pour Angora, chaque vendredi soir, et d'Angora pour Esqui-Chéhir, chaque samedi soir, suivant l'itinéraire ci-après :

**Train direct N° 134
d'ESKI-CHEHIR à ANGORA.**

			Vendredi
Esqui-Chéhir	Départ	2 h 10 soir	
	Arrivée	2 h 52 »	
Agha-Pouzar	Départ	2 h 54 »	
	Arrivée	3 h 24 »	
Alpukéuy	Départ	3 h 34 »	
	Arrivée	4 h 12 »	
Beylik-Ahour	Départ	4 h 14 »	
	Arrivée	5 h 9 »	
Sarikeuy	Départ	5 h 19 »	
	Arrivée	6 h 6 »	
Bitcher	Départ	6 h 8 »	
	Arrivée	6 h 43 »	
Sazilar	Départ	6 h 45 »	
	Arrivée	7 h 9 »	
Beylik-Keupru	Départ	7 h 19 »	
	Arrivée	8 h 3 »	
Polatli	Départ	8 h 13 »	
	Arrivée	9 h 21 »	

**Train direct N° 135
d'ANGORA à ESKI-CHEHIR.**

			Samedi
Angora	Départ	12 h. 5 soir	
	Arrivée	12 h 50 »	
Sindjankeuy	Départ	12 h 52 »	
	Arrivée	1 h 44 »	
Malikeuy	Départ	1 h 54 »	
	Arrivée	3 h 9 »	
Polatli	Départ	3 h 21 »	
	Arrivée	3 h 55 »	
Beylik-Keupru	Départ	4 h 5 »	
	Arrivée	4 h 30 »	
Sazilar	Départ	4 h 32 »	
	Arrivée	5 h 7 »	
Bitcher	Départ	5 h 9 »	
	Arrivée	5 h 56 »	
Sarikeuy	Départ	6 h 6 »	
	Arrivée	7 h 1 »	
Beylik-Ahour	Départ	7 h 3 »	
	Arrivée	7 h 41 »	
Alpukéuy	Départ	7 h 51 »	
	Arrivée	8 h 21 »	
Agha-Pouzar	Départ	8 h 29 »	
	Arrivée	9 h 5 matin	

Pendant le temps où ces trains de nuit circuleront, les trains N° 122 d'Esqui-Chéhir à Angora, et 121 d'Angora à Esqui-Chéhir, seront supprimés le samedi.

Haïdar-Pacha, le 12 mai 1909. 19

La Direction.

MARCHE DE CONSTANTINOPLÉ

SAMEDI 29 MAI 1909.

CÉRÉALES, GRAINES ET SEMENCES.

Blés. — Arrivages et ventes en blé tendre, méle et dur : Anatolie 495 tonnes ; Roumanie 1,100 tonnes et Bulgarie 200 tonnes. Orge. — Ventes 15,000 kilés. Maïs. — Ventes 2,500 sacs. Avoine. — Ventes nulles. Millet. — Arrivages et ventes nuls. Alpiste. — Ventes 150 sacs. Graines de lin. — Ventes nulles. Graines de chanvre. — Arrivages et ventes nuls. Graines de pavot. — Ventes nulles. Sésames. — Ventes 200 sacs. Haricots. — Arrivages et ventes 300 sacs. Pois chiches. — Arrivages et ventes 400 sacs. Fèves. — Arrivages et ventes nuls.

Table listing various grain types and their prices. Columns include item names (e.g., blé, orge, maïs), quantities, and prices in francs and piastres.

ARTICLES D'IMPORTATION. FARINES.

Arrivages et ventes : Russie 6,650 sacs ; Marseille 24,331 sacs ; Bulgarie 5,350 sacs ; Italie 810 sacs et Daridja 800 sacs. (Liq. à 100 piastres) le sac p. net. Anvers 1000 sacs. Harin 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e.

COLONIAUX.

Sucres. — Arrivages et ventes 6,240 sacs antichien ; 600 sacs en poudre P. R. 2 ; 4 wagons Trieste usobulandais et 4,255 sacs raspe. Café. — Arrivages et ventes 280 sacs. Riz. — Arrivages et ventes 1,810 sacs Rangoon ; 100 sacs Japon (1re qualité et 250 sacs Japon (2e qualité).

Table listing various imported goods and their prices. Columns include item names (e.g., sucre, café, riz), quantities, and prices in francs and piastres.

MÉTALLS.

Or. — Les arrivages et les ventes de cette semaine ont été peu importantes. Le marché a été calme. Argent. — Arrivages et ventes insignifiants. Plomb. — Arrivages et ventes insignifiants. Cuivre. — Arrivages et ventes insignifiants. Zinc. — Arrivages et ventes insignifiants.

Table listing various metal types and their prices. Columns include item names (e.g., or, argent, plomb, cuivre, zinc), quantities, and prices in francs and piastres.

ALCOOL.

Arrivages et ventes : 34 barils Ouladofka ; 16 barils Terentschenko ; 16 barils Soutsky ; 16 barils Stepanetzi ; 8 barils Tokino ; 14 barils Zabokritch et 16 barils Berchaski. Marché très calme ; les prix sont faibles.

Table listing various alcohol types and their prices. Columns include item names (e.g., alcool, vin, liqueur), quantities, and prices in francs and piastres.

Table listing various grain types and their prices. Columns include item names (e.g., blé, orge, maïs), quantities, and prices in francs and piastres.

Table listing various grain types and their prices. Columns include item names (e.g., blé, orge, maïs), quantities, and prices in francs and piastres.

ARTICLES D'EXPORTATION.

Table listing export goods such as Mohair, Eski-Chevir, and various types of wool and silk, with prices in piastres and francs.

Table for Laines (Wool) market, listing various grades and their prices.

Coton (Cotton) - Marché très ferme.

Table listing cotton grades like Adana, Smyrna, and others, with prices in piastres and francs.

Noix (Nuts) - Prix inchangés mais demande très réduite.

Table listing nut grades like Noix de France, Noix de Sicile, etc., with prices.

Tapis (Rugs) - Marché calme, sans aucun changement important.

Table listing rug types like Chirvan, Cabistan, etc., with prices.

Table listing various types of silk (soies) and their prices.

Perles (Pearls) - Vente nulle.

Table listing pearl types like Perles de France, Perles de Turquie, etc.

Opium - Vente nulle.

Table listing opium grades like Opium de France, Opium de Turquie, etc.

Gomme adragante (Gum Arabic) - Vente 15 sacs blancs et 30 piastres l'ocque.

Table listing gum grades like Gomme adragante blanche, Gomme adragante noire, etc.

Scammoneés (Sassafras) - Vente peu importante.

Table listing sassafras grades like Scammoneés de France, Scammoneés de Turquie, etc.

Table listing various types of leather (cuirs) and their prices.

Cire jaune (Yellow Wax) - Vente 2 sacs et 20 piastres l'ocque.

Table listing yellow wax grades like Cire jaune de France, Cire jaune de Turquie, etc.

Graines jaunes (Yellow Seeds) - Vente nulle.

Table listing yellow seed grades like Graines jaunes de France, Graines jaunes de Turquie, etc.

Noix de galle (Gall Nuts) - Vente nulle.

Table listing gall nut grades like Noix de galle blanche, Noix de galle noire, etc.

Peaux (Leather) - Marché ferme.

Table listing leather types like Peaux de France, Peaux de Turquie, etc.

Noix (Nuts) - Vente peu importante.

Table listing nut grades like Noix de France, Noix de Sicile, etc.

Noisettes (Peanuts) - Vente assez importante.

Table listing peanut grades like Noisettes de France, Noisettes de Turquie, etc.

COURS DE BOURSE DE GALATA

Table listing Galata stock market prices for various companies and bonds.

COURS DE BOURSE ÉTRANGÈRES

Table listing foreign stock market prices for various companies and bonds.

COURS DE CHANGES

Table listing exchange rates for various currencies like London, Paris, and Constantinople.

COURS DE MONNAIES

Table listing prices of various coins and banknotes.

۱۶-۱۷	توتون
۱۳-۱۴	اغلا ساری
۱۲-۱۴	ایکچی
۹-۸	چاقو
۷-۶	چاقو
	تعلب - معامله کورواشدر
۳۰-۳۲	اعلا توقاد قزندی قیسی
۲۷-۲۹	عصره توقاد قزندی قیسی
۲۶-۲۸	قسطدونی
۲۶-۲۷	آماسیه کوری
	ساری بالوی - بوهفته قیسی
	چوال ساتلمشدر
۲۱-۲۲	کمز (ایرا ۱۱۰) قیسی
	جهری - معامله وقوعه
۳۱-۳۲	قصره قیسی
	انقره
۲۳-۳	اشکلیب
۲۳-۳	زله توقاد جوروم
	نازی - معامله اولمشدر
۷-۷	بیاض وصال قیسی
۸-۹	بیاض
۷-۷	بیاض ازبیر
	بیاض
	اناطولی
	بیاض
	دری - بیاض طورغوندر
	ایسک واکوز قوری
۱۱-۱۲	جوجه یک قور و پیدلی
۵-۵	امامونیک قور و طوزلو قور
۶-۶	قوروش قیون
۱۷-۱۸	هرلی قیون باش
۱۳-۱۴	قوری دریمی
۲۵-۲۶	قوری کینی دریمی
۱۷-۱۸	اوغلاق دریمی
	تلکی دریمی
	طاوشان دریمی
	جوز - جزئی معامله وقوعه
	اعلا جوز قیسی
	ایکچی
	قدق - اولدلی معامله اولمشدر
۱۲۰-۱۲۶	طرزون و کرمسون قناری
۱۲۰-۱۲۶	قزندی قیسی
۱۳۵-۱۳۶	طرزون و کرمسون قناری
	خاقز - جزئی معامله وقوعه
	اوقاق دانلی (ایرا ۱۰۹) قزندی
۲۲-۲۳	اری دانلی
۱۸-۲۵	رافی ایچون قزندی

۳۵-۸۵	قلم
۱۲-۱۵	طاشستان (وزوز)
۲۳-۳۵	اسکی
۵۰-۲۰۰	فراق خایسی
۳۰-۴۵	کوجک قطعه
۱۸-۲۳	قره باغ نمازی
۳۰-۳۵	بیوک قطعه
۳۰-۴۰	سکجه
۲۰-۲۷	زهر کونیک قطعه
۷۰-۲۵۰	سوماج (قاشیر)
۳۰-۵۰	شوماجه
۱۵۰-۳۰۰	آمان
۴۰-۵۰	نکارا بیولا قناری
۴۰-۷۰	نیز نمازی
۵۰-۱۰۰	۷ خارابی
۱۸-۳۰	بالوستان کوجک (نازی)
۷۰-۱۲۰	بیوک قطعه
۵۰-۲۵۰	بوت
	آران
	قزاقان
	زینار
	دوشنبات
	ساروق
	خراسان
	شهر
	کوردوان
	کرمان
	تبریز
	اناطولی
	اناطولی اسکی
	فیز کایر
	چچیم (قیسی)
	ایزون - ایش اولمشدر
	جایی کوی
	توقات
	زله
	هراک
	پلیکسری
	طاوشانلی کوه
	قونیه و کوتاهی
	مللی خان
	قرمان
	ملاطیه
	کیزر
	چوال بیوندو
	ساتلمشدر
	اعلا بیاض
	برنجی
	ایکچی اوچی
	طی

اخراجات اتمعی	
تذک - بوهفته قیسی ۱۷-۱۵ فروشدر	
۷۵۰ باله سکرده - آتشر واسکیشر قاش	
و ساتلمشدر	
۱۷-۱۷	یکازاری قیسی فروش
۱۶-۱۷	قره حصار کوتاهی
۱۶-۱۷	اسکیشر میخالیج
۱۵-۱۵	پوزقاد معدن
۱۵-۱۵	انقره سونقورلی
۱۴-۱۵	چاقوری طوسیه قسطدونی
۱۴-۱۵	چرککش و کرده
۱۲-۱۳	سیواس
۱۲-۱۳	قیشر آتشر قونیه نیکه
۶-۸	اذنا (قبا)
	پوک - بیاض تداق
۷	قصاب باشی برنجی قیسی فروش
۶	ایکچی
۴	اوچی
	قیسه اناطولی
۶-۶	روم ایل و جوار
	پاقوق - بیاض قاش طونقوندر
۶-۶	خرج عالم طاش قیسی فروش
	شودانه
۷-۷	آزمیر شوروچ
	کریه
	پالیسکری
۴-۶	حلب
	مایدوس
	شیروز وورانش
	مصر (جیقق)
۲	انکلیز
۳-۳	ایرستان
	ایک - قیسات تبدل اجماعش وطلب جزئی
	اولوب مال دخی اولمشدر
۲۷-۴۰	قوری قوز کبوسی گوش فروش
	دایک قیسی انون
۲۳-۲۴	چفت کوش
	قوری ساری کبوسی
	چفت اردنه
۲۰۵-۲۰۸	پروسه فیلانور خرج عالم قیسه انون
۲۲۵-۲۲۰	برنجی جنس
	لیتاتور قزندی (۱۰۹) دن
۳۹-۴۰	قزندی قزندی اعلا انون
۳۶	خرج عالم
	کوتاسین
۲۳-۲۴	قاشی باشی
	خال - بیاض طورغوندر
	قنایسه
۵۰-۱۰۰	شروان اسکی
۸۰-۱۲۰	قاشتان

دوسادات بیاسه می
 فی ۱۱ مابین سنه ۳۲۵
 حیوانات بزور ات لحم
 حظه - اوج کون طرفه پوه شاق و سرت
 حظه - وورداتی ۴۹۵ طونو انطولی، ۱،۱۰۰
 طونو رومانی ۳۰۰ طونو باقاریه المیدر
 شمیر - پوهفته ۱۵۰۰۰ کله ساتامشدر
 مصر - پوهفته ۲۵۰۰۰ جوال فروخت
 اولمشدر
 یولاق - ووردات و ساتاش پوهدر
 داری - ممانه اولمشدر
 قوش اوقی - پوهفته ۱۵۰ جوال فروخت
 اولمشدر
 کتان خمی - ممانه کور اولمشدر
 کندیر - ووردات و ساتاش پوهدر
 - خشخاش - اخذ و اعطای کور اولمشدر
 سوسام - پوهفته ۳۰۰ جوال ساتامشدر
 قلمی - پوهفته ۳۰۰ جوال فروخت
 اولمشدر
 خمود - پوهفته ۴۰۰ جوال فروخت
 اولمشدر
 قله - اخذ و اعطای کور اولمشدر
 ابرای بنای ۱۰۰۰ فروشدن
 روم ایل سرت حظه - اعلای کور پاره
 برنجی چاش
 ایکچی
 اوچی
 انطولی سرت برنجی ۵۷-۵۸
 ایکچی ۵۵-۵۶
 اورده و شاق اوچی ۵۳-۵۴
 بورغاز ۵۸-۵۹
 بالیق ۵۷-۵۸
 ایکچی ۵۸-۵۹
 ساتاشون ۲۰۱ و ۳
 بیوب
 لوطین
 ابرایل
 کور سنه ۳ نمی ۵۳-۵۴
 کرقا
 روم ایل رنجی
 ایکچی
 اوچی
 اعلای قونیه
 قونیه برنجی
 ایکچی
 انقره برنجی
 ایکچی
 اسکیشر اکثر
 سکیشر برنجی

مخلوط برنجی
 مخلوط چوداری ۴۷-۴۸
 مصر ساتاشون جوال ابله جونی قیه می باره
 مصر - جوار ایچون
 اورویا ایچون
 جوال ابله ازیمه
 اذمه بیاسه من ایچون ۳۷-۳۷
 اسکندریه ایچون
 بادرمه جوال ابله بیاسه من ایچون ۳۸-۳۹
 قره بیضا
 ترانسیست
 روانه اسکندریه ایچون
 رومانی
 رومانی سرکچی
 شمیر و مایل بیاسه من ایچون ۱۶-۱۶
 اورویا ایچون قیه می باره
 انطولی اعلای ۴۱
 انطولی رنجی ۴۰
 انطولی ایکچی
 انطولی اوچی
 قلمه ساتاش
 طونو ۱۶-۱۶
 مصرین قونیه عرض
 طابان
 یولاق قره دار اورویا ایچون
 بادرمه
 قره بیضا
 اذمه بیاسه من ایچون
 مصرین
 کتان نمی مصریه اورویا پاره ۶۲
 طریزون مسول می ۱۲۰-۱۲۰
 ایکچی ۱۳۰-۱۳۰
 اورویا جالی
 اوفق دانلی
 سلاتیک
 باقاریه
 ایکچی
 بالیق جالی ۱۳۹-۱۴۰
 ایکچی
 قره بیضا نخودی
 ایکچی
 انطولی نخودی ۵۷-۵۸
 ایکچی
 بالیکسر نخودی برنجی ۶۰
 ایکچی ۶۰-۶۳
 سوریه
 ایکچی
 روم ایل
 سوسام مصر اورویا ایچون
 بیاسه من
 هندستان بیاسه من ایچون

ترانسیست
 ساری بیاسه من ایچون
 ترانسیست
 مصرین بیاسه من ایچون ۱۱۲
 (وایورده نسایم) اخراجات ۱۰۶-۱۰۷
 بلغاریه ایچون
 پانه
 بیاسه من ایچون ۱۱۰-۱۱۱
 انطالیه (وایورده نسایم) اخراجات
 بیاسه من ایچون ۱۱۳
 روم ایل بیاسه من ایچون
 قرش اوقی کله و طغانی اخراجات ۴۳
 بیاسه من ایچون
 روم ایل سرکچی ۴۲
 قلمه ساتاش
 کتایر (قائمه)
 (اویجا)
 ختخاش برنجی پاره ۸۵
 ایکچی ۷۵-۸۰
 داری سر فوات ایچون ۳۲-۳۳
 اذمه جوال ابله
 سلاتیک
 سوریه
 بورا ایچون سوریه
 مصریه
 اخراجات
 ساق انطولی
 روم ایل
 روسیه
 مصریه
 اوخلات امته می
 دوق - اوج کون طرفه - ووردات
 و ساتاش ۶،۶۰۰ جوال روسیه، ۲۴،۳۳۱ جوال
 مارسیا، ۵،۵۰۰ جوال باقاریه، ۸۱۰ جوال
 ایتالیا و ۸۰۰ جوال داریمه المیدر
 قیرهرلی نمی (پاره ۱۰۰) جوال ۹۸-۱۱۱
 نمی ۹۸ ۱۱۱
 انقره
 داری نوسرو ۴ : ۲
 ۳
 موجه ک ۰۰۰۰ ۱۰۰-۱۰۰
 ۱
 ۲
 ۸ ۶
 روم ایل شندوفر
 ایکچی
 ابرایل نوسرو ۲
 ابرایل نوسرو ۳
 ۶۰۵۴
 ۷

فراق، بلوی ۳ فاریشه اعمالات سنوبه ۱۰،۰۰۰
 فراق، ایلیک ۳ فاریشه ۱۰۰۰،۰۰۰ فرائق
 این، بویا بالکر برضالی اعمالخانه اولوب اعلا
 لات سنوبه سی ۱۰۰،۰۰۰ فراق قیتمتدر، فیاتور:
 براموق ایسلکی اعمالخانه سی واردکره ۳،۰۰۰
 مکیک ۷۰۰ عمده مالک اولوب اعمالات سنوبه
 سی قیتی ۴۰۰،۰۰۰ فراق، لقوم متعدد فاریشه
 وارد و بونلرن ایکیکی بخاری ۱۲۰ عملی اولوب
 حاصلات سنوبه سی برملیون فراق، اشای منفوله
 متعدد فاریشه، باروت بخاری فاریشه، اعمالاتی قیتی
 ۱۵۰،۰۰۰ فراق، دباغت ۱۲ عدد دفاضاخه مو-
 جوددر، بونلرک ایکیکی پک اهیتلی اولوب ۴۵۰
 عملی سی وارد، اعمالات سنوبه سی قیتی اوج بیج
 ملیون فراق، عادی یاموق منسوجات ۳ فاریشه،
 ۳۸۵ عمله ۱،۳۰۰،۰۰۰ فراق
 بلکنلی کی و صدال انشانت دستکاهی - شیرا
 اطمانده بلکنلی کی و صدال انشانت مخصوص
 کیش بر دستکاه موجوددر، بونک مقدس اهیتی
 زیاده اش، فقط شدی و ابورلرک جوغانلی خسیله
 اسکی اهیتی ثابت ایشدر .
 سفانک نظیر و تصویره مخصوص حوض
 و مشتاقی - شیرا اطمانک ترسانه سی نامی
 و بریلان مؤسسه قدیمه ۲،۵۰۰ طولینالوق سفانک
 نظیر و تصویره برافنده اولوب مشتاقی، آلات
 و ادواتی خلی تبدیل و اصلاح ایشلدر .
 سفانک قرینسی نظیره مخصوص بونک بر
 فراق موجوددرکه برده ۲،۵۰۰ طولینالوق
 سفانک مودن خارجه چکسه مساعددر ۵۰۰
 طولوبه قدر سفانی استیعا کفی دیگر برکوجک
 حوض دها وارد، بونلرن بشقه کی انشانت
 مخصوص سائر اعمالخانه لرده موجوددر، مواقع
 مذکور کندیسه مخصوص معاملانه مساعد
 بخارده کاش اولوب محافظلی بر ایماهده مالکدر .
 تقریباً ۴۵۰ مژو طولنده سفانک هر جهندن
 تقریبه مساعد ریختلری وارددر، تجهیزات
 و بخاری، ماجونه لری اولدیه مکملدر، خصوصیه
 برویج موجوددرکه ۴۰ طولوق قفللی قالدیرم
 بیلور، مذکور ترسانه آئیده کی اقسای حتمی
 بولنقددر :

بوادستکاهی، دوکخانه، ماکنه انشاتی، قزاق
 اعمالخانه سی، بخاره متحرک بویا اعمالخانه سی،
 سفانک سو کیسندن اشانی افسانک بویانسه
 و غیرلنسه مخصوص ایک فراق :
 ترکیامک بو انشانتده همان رقیبی بوق کیدر .
 بالکر حکومت سنهجه بخارتموک توسع و ترقیبی
 ایچون پالنسی و کرکرحه بعض نیلرات اراده
 اولنسی تحت و جوبدهدر .
 دیگر طرفدن تجارت اوطاسی بالوسوم عثمانلی
 بخاری مالک اجنبیه سیار تجارت مأمورلری
 اعزامه افتاع ایلیدر، بو تجارت مأمورلری عثمانلی
 امنه سی دیار اجنبیهده مجبول منابهسنده بولنبدنی
 جهته اورالده طاعتلیدر .

هرکه فاریشه سی آنتونه وشبه کشاد انگلیدر .
 بوشبه ای ایض کوره بیلجه کنده بخیراده یاموقه
 بکن زیاده احتیاج اولدیندن عثمانلی یاموق مستحصاری
 نموه کومدرملیدر .
 ترکیاده مکن اولدینی قدر نوتون زراعتی
 سربست برانقلیدر . بوله اولدینی تقدیرده ترکیا
 ایچون ملونلر فرانسه جنی شبه سزدر . چونکه
 بو انشانت نوتونلری عادی جنسندن اولقله برار
 عظیم مقدارده اورویا،ه، بیسانه و مصره اخراج
 ایلکنهددر .
 مباحات عمومته پیش ایجه اله اجرا اولنور .
 ادخال اولنان محصولات معاملات صور آیه اله
 وقوعبولنقددر .
 نقداً، قونشتولکنسلینی متعاقب، بو برمک
 صورتیه وقبول اولنیش بولچه لره اله، عادی بو
 لچه لر و تمهدنامه لرنک نسلیمنده ۱۲،۰۶،۳ آتی
 وعده اله .
 بیضا بو عدلرک حین انقضاستنه تکرار
 تجدید ابدلیکی اولبور .

اعلانبات

آناطولی عثمانلی تیمور بولی

شهر ملیس افترنجیک یکریمی برینه مصادف
 شهر ملیس رومینک تکزنجی جمه کونندن اعتباراً
 هفتده روزه آمودشه ایشک و اسکیشردن انقره ده
 نیت و حوض شریفه مخصوصه ایجه بکنده رهنده
 برای تجویه و اعلاق اخیرمدکن بر قطارک حرکت
 ایتدیریه حکمی بو قطارک بر طرفدن ۴۴ نومرولی
 حیدر پاشا و ۲۲۱ نومرولی قونیه قطارلری اله
 و دیگر طرفدن حیدر پاشا ایچون حرکت ایندن ۴۳
 نومرولی و قونیه ایچون حرکت ایندن ۲۲۲ نو
 مرولی قطارلر اله تصادف ایدجکی و مذکور
 قطارک اسکیشردن انقره ده هر جمه اقسای
 و انقره دن اسکیشره هر جمه اترنی اقسای
 آئیده کی و قنامه موجبه حرکت ایلجکی اعلان
 اولنور . شوله که

۱۳۴ نومرولی قطار اسکیشردن - انقره ده

حجمه	اسکیشره
حرکت ۱۰	۲ اقسام
مواصلت ۵۲	۲
حرکت ۵۴	۲
مواصلت ۲۴	۳
حرکت ۳۴	۳
مواصلت ۱۲	۴
حرکت ۱۴	۴
مواصلت ۰۹	۵
حرکت ۱۹	۵
مواصلت ۰۶	۶
حرکت ۰۸	۶

سازیلر	مواصلت	حرکت
بکک کوری	۴۳	۶
	۴۵	۶
بولانلی	۰۹	۷
	۱۹	۷
مالیکوی	۰۳	۸
	۱۳	۸
سجنان کوی	۲۱	۹
	۳۱	۹
انقره	۲۳	۱۰
	۲۵	۱۰

مواصلت ۱۱ صباح جمه اترنی

۱۳۵ نومرولی قطار

انقره دن - اسکیشره

انقره	سجنان کوی	مالیکوی	بولانلی	بکک کوری	سازیلر	صاری کوی	بکک آنخور	آلی پیکار	اسکیشره
حرکت ۰۵	۱۲ اقسام								
مواصلت ۵۰									
حرکت ۵۲									
مواصلت ۴۴									
حرکت ۵۴									
مواصلت ۰۹									
حرکت ۲۱									
مواصلت ۵۵									
حرکت ۰۵									
مواصلت ۳۰									
حرکت ۳۲									
مواصلت ۰۷									
حرکت ۰۹									
مواصلت ۵۶									
حرکت ۰۶									
مواصلت ۰۱									
حرکت ۰۳									
مواصلت ۴۱									
حرکت ۵۱									
مواصلت ۲۱									
حرکت ۲۳									
مواصلت ۰۵									

سالف الذکر کیجه قطارلرنک آمودشدا ایشک کاری
 مدت ظرفنده اسکیشردن انقره ده و انقره دن
 اسکیشره حرکت ایندن ۱۲۲ و ۱۲۱ نومرولی
 قطارلر جمه اترنی کونلری سیو ایتدیریه جکدر .
 حیدر پاشا ۱۲ مایس ۱۹۰۹ مدیریت

دبون عومیه ادارمندن :

کسندره مدد لری شرکتی طرفندن بوکره
 موقع ناوله چیقاریلان و بر نومردن دوت بیک
 نومروه قدر مرقم دوت بیک عدد تحویلانک تخفا
 رسی تماماً نادیه ایشل اولدیندن تحویلات مذ
 کوره خاطرلریشک فطله پول مدیره شه مراجعته
 یازنده بولان تحویلری بلا مصرف تخفاندیرمه
 لری اعلان اولنور .

حق هروم دوازده هزار و دو صد کورباں اوراق سازه
قربان و حسابان نوخانه توفیق ایلیور .

سرکیمه نسور اوله حق اشیا

۲۲- سرکیمه نسور اوله حق اشیا
ایستاده در پنج شعبه: غرق ایلیکسکر - نسور
سرکیمه نسور و فروخت اوله بیجا حق محصولات
و محصولات بوجه آبی قسمازه مصدر :

- ۱- منابع قشبه و وساطت والات درجه
- ۲- منابع مختلفه
- ۳- اورمق و معادن
- ۴- مسویات
- ۵- زراعت
- ۶- محصولات غذائی

(مابعدی وار)

جغرافیای آبان

رومان ۱۷ مایس نزدیکه پارلیور :

و سواً سلاطینه داخل و آسانده زرع اولان
حیوانات و محصولات درجه قش و برکنی حظه
امراخان تعلقات کچمهسته قش روسیه ایله
مرکز ساجانه تاج مدانیه قشاده سواً ساجان
پوزده بل و کلیت و بازار کوی و اطراوس خند
لرزه پوزده اون و اطراوس ساجانی مرکزی اولان
قش بیجا ایله فرحصار صاحب ساجانی
داخله کانی صنوفی قشاده پوزده اون بل
ساجانی داخله کانی اردک و باغده قشاده

پوزده اون قش و قش ساجانی مرکزی اولان
بایگسری ایله کوی، لرزید و روسیه ساجانک
کراسنی و بیخالنج و کونقعه ساجانی مرکزی ایله
انگینر و عتیق و کسوی و فرحصار صاحب
ساجانی داخله کانی بویولون و کینگر قشاری
مراوانی سواً ساجانه نسوره اولوب قش ساجان
فان سدرنی و بده قشاده پوزده کبری و فر
حصار ساجانک مززه قشاده کانی زوجهان
قریباً پوزده فرق راستنده قش اولوب ایکن
شلیق و توفیق، بیجوتمک بلطف صالی هوزان
دول ایکنه اولان امانت و ساسمنی ایله قانی
لواجی قش اولمور و اولاند .

ایتن چوکی صنوفانه کلمجه : و حوالده
رهنمان ری هوزان یک سرین لویلی ایسون
لویق قشاده کانی اولان اولکنه اولسته زغان
سه حسن صحفه ایله و قان اولو کوسزدکی
سورده اصیل حصول طرفین متشابهده
اتن و دوش ری سرینک دان اولوب سوسن
ایمن ایستردکی قشاده اولان ایکنه کلان
لوردهن نوره محصولات ری سولوا لواجی
قش ایکنسکر .

تجارت

هندستانه لزوت نایب - لزوت نایبانه ک
مجلسه اخراج و احتضاری حقدنگ نشانیان ناگر
و یومایده ونگ ایمن ۸۵۰.۰۰۰ فرانس سرمایه
ایله شرکت تشکیل اولاند . و شرکت تشکیل
الات و لغوات ایله بهر بر طرفه آنا ایکنسکر
و و طرفه یومیه ۱۲۰۰ سولواو مواد نایب
ایچ چارایدیله کنگر . و انشمن پت ریده تاج
مامل لواجی (پوزده بلش) حساب اولاند .
در ۵۰۰۰۰ صحت صحنی نه درجه شایان امتیاز
اولورده نوسوب ایچ تجارتک هندستانه قوی
الحاقه اول اولمورده قشبه ایکنسکر . لاکونه در
فرانس طرفه قش و وساطت ایستاده ایله بر دغه
ایلی افش و لغاری تکرار اولمورده صروف بر ایچ
بیجارنده و حقی استاده ایکنسکر .

مشغولیت

مواد کیمیوه حقدنگ مشغولیت ارقی -
دور ایستاده قشاده مشغولیت ۱۷ و ۱۸ مای
ماملورده بهر بعض مواد کیمیوه کت دخول مع
ایلمندی . و کاسیده مواد اشعه زنگنه داخل
اولوب حیدیه یوما ایلیور و هم و توروس ایلی-
جاده و برکنی مواد و اولان حله قش و توروس
طاشنده . زراعت و صنایعه و اجناسه و اجناسه
موقی قش ایکنسکر .

تشریح بازار اوروپا

نوت غایبانه کانی نیرا اولورده تورون کت
امیر آکسی داژه مایورق قشاده بولن حوال
ایتن امور لایزه و صنایعه قان بل طرفه
راور کوردمتدرک بولک احوا اشتراکی مطمان
و ملاحظت بوجه زر قش و ترجه ایلمندی .
شیرا لیلی ایلی زامدور و یوستانه ک امیر
انارمن رعد . بر قان سیدرو و کاستنک
مرکز اولمورده بلین اولان چه ایکنک توسع
وز قش ماکور ایکنک قش موقی موجب
لواجی قش اولمورده ایکنه ایکنه ایکنه حجت
تجرسی و لغاری . اعالیکن و سرمایه اولان
قوی ساسنده اطرافده و کاستنک لایلی ایله
سنده اشیا ایکنه اولوب ایکنی درجه کت
موقی صنایه ایکنسکر .
تجارت - آینه دگر و قش اولان اولمور

تجارت خصوصیه بله لویب تی قیمت معائن
یومه داخل اولور .

شیرا ایکنک اندالاق ۱۹۰۷ ساسنده
۷.۷۱.۰۹۶۸ ۱۹۰۸ ساسنده ۸.۵۱۰.۰۰۰ مایورده
ایچ اولاند . و دن انتاج ایلیکنه نظر آ
سندن دگر سه اطلاعات نایب ایکنسکر .

قش ایکنه کلمجه : ۱۹۰۷ ساسنده ۳۰۰۰
در ارقی ایچ اولور . قش ۱۹۰۸ ساسنده ۴۰۰
یک در ارقی قدر رقی کوزمندی .

تاج قش ایکنه نیرا ایکنه و قش اولان اندالاق
مال حیوانات ۳۰۰.۰۰۰ در ارقی . طولی
در ۱۰۰۰ بیکن . لاگرا و ایلیومری ۲۵ بیکن .
صدا ۲۵۰ بیکن . مصر بیدای ۵۰ بیکن . قش
۵۰۰۰ . ایچ قشوی ۱۵.۰۰۰ . قش ۱۵.۰۰۰ .

طحن ۳.۰۰۰ . اولون کوری ۵۰ بیکن . حطب
۹۰ بیکن . اشیا کت معائن کراسه ۴۰ بیکن .
سندن اشیا کت معائن کراسه ۹۰ بیکن . قش
تخاصی ۲۵ بیکن . هروم کراسه ۲۵ بیکن . دد
قشده معائن ایچ قشوی ۵۰ بیکن . قش ۳.۰۰۰ .

قش ایچ سولکان ۳.۰۰۰ . بله حواسی ۱۰ بیکن .
شکر حواسی ۸ بیکن . ایچ ۹۰۰ بیکن و کوه
۳ بیکن کت حوا کون ۱.۰۰۰.۰۰۰ در ارقی .

اشیاده رقی موقی دانا کنگر قشده
اولوب ترکیبا در ارقی ایکنسکر . ونگه برار
ترکیبا کین سه شایه و قش اولان اشیا کت
اولوب سه سه ساسنده ۵۰ بیکن در ارقی قش
موجودتدرک بولک ماکور ایکنه اولورده اولان
در ارقی حواسی اولورده قش اولان حواسی

ایلی کنگر کراسه .
زراعت - شیرا ایلی داژه مایور قش
۳۹ بیکن کیمور اولوب اولورده و قش . باقنده
قش اولان ایلیور حواله حورون و ماکور
کین ایکنسکر . ماکور ایکنه سوده پت کدر .

صرفه ایمن صراط و اراقی اشیا و سازه
ایکنده قش از به کیمور اولوب اولورده اولور .
قش در ارقی ایکنر سندن حجت اولوب
هر دو سوده مسولاً حواسیه کلمجه . شیره
و کت شایه کت کور ایکنسکر . لرزمن قش
حیوت مطورده . ارقه حصول نه قش حجت
سینان اولور . ایچ . پوزده . لویق . ایچ
قش اولور . زشون اولورده و سازه سولوا
امازن ایکنسکر .

قش سینه ماکور لوزت اولورده اشیا کت
نه ایکنر قش ایکنسکر . ونگه برار حوا
سندن لویلی زغان حواله امازن کوم .
پوزده سندن معائن اشیا کت اولورده
و قش .

صانع - تیراک قش مایور اولورده حجت
و کت حواله طرفه ۱۰۰۰ قش و اشیا کت
سولوا قش قش قش ۳۰۰.۰۰۰ فرانس ایکنسکر
ایکنر بر ارقیه اولورده اشیا کت سولوا ۳۰.۰۰۰

قش سینه ماکور لوزت اولورده اشیا کت
نه ایکنر قش ایکنسکر . ونگه برار حوا
سندن لویلی زغان حواله امازن کوم .
پوزده سندن معائن اشیا کت اولورده
و قش .

صانع - تیراک قش مایور اولورده حجت
و کت حواله طرفه ۱۰۰۰ قش و اشیا کت
سولوا قش قش قش ۳۰۰.۰۰۰ فرانس ایکنسکر
ایکنر بر ارقیه اولورده اشیا کت سولوا ۳۰.۰۰۰

صانع - تیراک قش مایور اولورده حجت
و کت حواله طرفه ۱۰۰۰ قش و اشیا کت
سولوا قش قش قش ۳۰۰.۰۰۰ فرانس ایکنسکر
ایکنر بر ارقیه اولورده اشیا کت سولوا ۳۰.۰۰۰

صانع - تیراک قش مایور اولورده حجت
و کت حواله طرفه ۱۰۰۰ قش و اشیا کت
سولوا قش قش قش ۳۰۰.۰۰۰ فرانس ایکنسکر
ایکنر بر ارقیه اولورده اشیا کت سولوا ۳۰.۰۰۰

دائرة التجارة والصناعة بمدينة الجزائر

أخبار تجارية وزراعية وصناعية واقتصادية وأخبار المصانع العمومية ومواد صناعية وأخبار المصنوعات الحرفية في الجزائر
والمناطق المجاورة لها على الأقاليم الفرنسية من الجزائر والجزيرة العربية والجزائر الفرنسية وغيرها من الأقاليم الفرنسية التي تحت الحماية

العدد ١٢٧٢

الجزيرة ١٦ مارس ١٩٢٤

العدد ٢٥

العدد ٢٥ من الجزء الأول من أخبار الجزائر

أخبار

المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني | المراسلة والبرقيات والبريد الإلكتروني | المراسلة والبرقيات والبريد الإلكتروني
المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني | المراسلة والبرقيات والبريد الإلكتروني | المراسلة والبرقيات والبريد الإلكتروني
المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني | المراسلة والبرقيات والبريد الإلكتروني | المراسلة والبرقيات والبريد الإلكتروني



مراجعات لبيانات وإعلانات والتوريدات
مراجعات لبيانات وإعلانات والتوريدات
مراجعات لبيانات وإعلانات والتوريدات

التسويق والترويج
مراجعات لبيانات وإعلانات والتوريدات
مراجعات لبيانات وإعلانات والتوريدات

مراجعات تجارة و زراعات و صناع اوطيس هتلي

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني | <ul style="list-style-type: none"> • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني • المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني |
|--|--|

١٩٢٤

المراسلات والبرقيات والبريد الإلكتروني | المراسلة والبرقيات والبريد الإلكتروني | المراسلة والبرقيات والبريد الإلكتروني

مراجعات تجارة و زراعات و صناع اوطيس هتلي

کتابخانه

امور تجاریه و زراعیه و صناعیه و نافعہ و مالیہ و بحریہ ایل
و محاکمہ سائرہ بیابانہ لریجہ جاری اولان فیثانتری ارانہ ایلدن بر

۲۵ نجی سنه

ایونه بھر ایلد

۲ لیرای	در سعادت و حوالینی ایچون رسنه لک
۱۱	آکی آیلدی
ولایات شاهانه و محاکمہ	



اشبو هنزه ایونه اولتیق ایچون

در سعادت ولایات شاهانه تجارت

و زراعت و صنایع اوله لرینه مراجعت

الملیدر

در سعادت تجارت

رئیس اول : مطوقتلو محمد عبود بک القندی حضرتلری

رئیس ثانی : اسیراکی آه سیدهدردیس القندی

مشاور اول : هنزلو الحاج محمد شفیق بک القندی (شفیق حارس شرکتی

مشاور ثانی : هنزاور مارتوقیان دهران القندی (د. مارتوقیان و برادرلر)

اعضا :

سعادتلو ارئین ارسلانان القندی

سعادتلو انیوناک سورلا القندی

آریسنودیچو فورمتو القندی (آ. فوزشو و قومسیایه سی)

اناطولی هفانی نیود بولی شرکتی

هنزاور آطناساکی بورکیادی القندی (بورکیادی و چاروش اولدی)

ادوار قره کوزبان القندی (ط. و. قره کوزبان)

آرداهس هورموز القندی

هنزلو زارطایر جیشمارداخوس القندی

تک لسان بوزره
تک و فرانسه
مطبعه سی غلطه ده سکوری باشا